

cliniques, c'est-à-dire lorsqu'il ne fait pas l'objet de contrôles aussi rigoureux.

Comme, au Canada, la prestation de traitements est une responsabilité provinciale, la décision de payer les coûts de la chimiothérapie des victimes du sida appartient aux ministres provinciaux de la Santé. Par contre, le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social a un rôle à jouer, rôle qu'il peut remplir en rencontrant ses homologues provinciaux.

#### RECOMMANDATION 24:

Le Comité recommande que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'entende avec ses homologues provinciaux pour élaborer une politique commune afin que tous les médicaments contre le sida et le VIH soient fournis gratuitement, qu'ils en soient à l'étape expérimentale ou que leur distribution ait été approuvée.

Lorsqu'une personne contracte le sida, elle a besoin de soins considérables et continus. Le Comité a appris qu'une grande partie de ces soins sont fournis par des bénévoles oeuvrant au sein de divers organismes communautaires. En effet, s'il y a un aspect positif à une épidémie aussi brutalement dévastatrice que le sida, c'est la démonstration générale et vraiment héroïque d'humanité et de compassion de la part des personnes qui oeuvrent au sein des organismes communautaires d'aide aux victimes du sida.

Le gouvernement fédéral assure le financement de projets et le financement de base des organismes communautaires par l'entremise du Programme d'action communautaire antisida (PACA). Il finance les groupes communautaires depuis juillet 1985; avant la création du PACA en mai 1989, ce financement était fourni surtout par l'entremise de la Direction de la protection de la Direction générale des services et de la promotion de la santé. Les stratégies du PACA reconnaissent que le sida est un problème essentiellement communautaire, une opinion que partagent la Société canadienne du SIDA et d'autres témoins qui ont comparu devant le Comité.

L'un des principaux objectifs du PACA est de permettre aux organismes communautaires d'élaborer des programmes d'éducation sur tous